

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 mars 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 22 ; de votants = 24

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 20/03/2025

Date de publication : 02/04/2025

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GEA, Clément ROUSSEAU, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Francis ADNOT (pouvoir à Dimitri GEA), Antoine DEGUEN (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE : Françoise LEOST-TREMEL

<< >>

**AFFAIRE 2025.013 : DESAFFECTATION DU TERRAIN SITUÉ 7, IMPASSE LE CHENE
PICHARD POUR LA REALISATION D'UN PROJET D'HABITAT INTERGENERATIONNEL**

La commune de QUEVERT est propriétaire de la parcelle cadastrée AP n° 171 d'une superficie de 4 648 m² située au 7 Impasse Le chêne Pichard.

Considérant la délibération du conseil municipal en date du 27 mars 2024 qui décide de céder à NEOTOA - l'office Public d'habitat d'Ille et Vilaine - la parcelle AP n° 171 en vue de la création d'un projet d'habitat intergénérationnel composé de 15 logements seniors et 16 logements jeunes,
Considérant que ce terrain n'a plus d'utilité publique puisque le service public rendu, l'école des Charrières, a été déplacée au groupe scolaire Le petit prince au Bourg de Quévert,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE

PRONONCE la désaffectation du terrain situé 7 Impasse Le Chêne Pichard et cadastré AP n° 171.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

**Le Maire,
Philippe LANDURÉ**

The image shows a blue ink signature of Philippe Landuré written over a circular official seal. The seal features the coat of arms of the commune of Quévert, with the text 'MAIRIE de QUEVERT' at the top and 'Côtes d'Armor' at the bottom.